



ACTUS

/// PÊCHE EN MER

PREMIÈRE CONVENTION CONFÉDÉRATION MER & LIBERTÉS

Le samedi 8 juillet s'est tenue à Martigues (Bouches-du-Rhône) la première convention de la confédération Mer & Liberté. Sous sa bannière sont rassemblées différentes fédérations sportives de pêche en mer françaises (FFESSM, FFPS, FNPP, FFPM, FFPSA et COMPA). Notre fédération y était représentée par son président, Frédéric Di Meglio, et par Joël Bréchaire, président de la commission nationale pêche sous-marine. Le fil conducteur de cette journée d'échanges était de débattre du futur de la pêche de loisir et sportive en France, une activité qui se veut avant tout respectueuse et responsable.

PARLER D'UNE SEULE VOIX

Si chaque fédération apporte ses propres atouts tout en préservant son identité, en se regroupant ainsi l'objectif commun est de renforcer la réflexion et le dialogue, afin de préparer l'avenir ensemble. Cela peut se faire en participant à la gestion de la ressource maritime et/ou en collaborant avec les scientifiques mais aussi à travers un permis de pêche de loisir européen. À terme, il s'agit pour la confédération Mer & Liberté de devenir une entité incontournable, un interlocuteur unique auprès de tous les acteurs et partenaires, en particulier des autorités publiques. C'est pour cela d'ailleurs qu'ont été conviés à cette 1^{re} convention des élus locaux (maires)



mais aussi nationaux (sénateurs) et représentants du gouvernement. Au vu de la forte influence et des nombreux échanges, cette convention inaugurale aura été sans conteste un franc succès. Une mobilisation nécessaire pour que perdure une pêche loisir exercée dans le respect de la réglementation. ■

O.C.-F.